

COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE FEMININE DE HANDBALL PROCES-VERBAL – REUNION DU 22 NOVEMBRE 2021

Membres présents : Nodjialem MYARO (Présidente de la LFH), Christophe CASSAN (représentant des entraîneurs), Sabrina CIAVATTI (représentante des joueuses), Clément FORGENEUF (représentant des clubs de LBE), Sabine GUILLIEN-HEINRICH (représentant des clubs de LBE), Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs), Florence MORAGLIA (présidente de la CNCG, personne qualifiée en matière de contrôle de gestion), Thierry WEIZMAN (représentant des clubs de LBE, procuration donnée par Jean-Marie SIFRE).

Assistent : Fabrice ARCAS, Florence BARO, Pascal BOUCHET, Thibaut DAGORNE, François GARCIA, Benoît HENRY, Vanessa KHALFA, Sophie PALISSE, Pierre PRADEAU, Gwenhaël SAMPER.

Excusés : Thierry GAILLARD (DTN), Olivier KRUMBHOLZ (sélectionneur national de l'équipe de France A Féminine).

Le 22 novembre 2021, le comité de direction de la LFH s'est réuni, sous forme de visioconférence intégrale. L'ordre du jour de la séance a porté sur les points suivants :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021 et de la consultation électronique du 8 au 11 octobre 2021
- Point budgétaire : suivi budget 2021 et proposition budget 2022
- Convocation et ordre du jour de la prochaine assemblée générale
- Commission Paritaire de la CCPHF – point suite aux deux premières réunions
- Convention « Zone Verte »
- Présentation de l'opération 7Master au Mondial en Espagne
- Questions diverses

La réunion a débuté à 12h30.

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021 et de la consultation électronique du 8 au 11 octobre 2021

Les membres du comité de direction de la LFH, présents et représentés, ont validé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 27 septembre 2021 de cette instance.

Les membres du comité de direction de la LFH, présents et représentés, ont validé à l'unanimité le procès-verbal de la consultation électronique du 8 au 11 octobre 2021 de cette instance.

Ces procès-verbaux ainsi adoptés seront publiés sur le site internet de la LFH.

2. Point budgétaire : suivi budget 2021 et proposition budget 2022

Vanessa KHALFA rappelle que le document relatif au budget 2022 tel qu'il a été adressé aux membres du CoDir en amont de la présente réunion est une proposition qui sera adressée au trésorier de la FFHandball qui le proposera lui-même à l'assemblée générale fédérale.

Il est organisé selon 3 degrés de priorités : P1 : les actions nécessaires, P2 : les actions souhaitées et P3 : les actions optionnelles.

Elle insiste sur les postes essentiels :

- Les aides aux clubs : depuis plusieurs années elles étaient fléchées sur la mise en place du shooting photos de début de saison. Il est proposé en 2022 de mettre l'accent sur la webdiffusion en organisant, notamment, un séminaire sur ce sujet ;
- La communication : ce poste sera dédié au travail de refonte du site Internet de la LFH ainsi qu'au projet de restructuration du territoire de marque de la LFH avec le projet d'intégration de la D2F ;

- La médiatisation : ce poste est exclusivement dédié aux frais de production des rencontres diffusées sur Sport en France.

S'agissant des recettes, elle précise qu'elles ne sont pas encore arrêtées car le naming avec Butagaz doit être renégocié, de même que la convention avec La Poste. Le montant de la subvention allouée par la FFHandball est également encore à définir.

Pierre PRADEAU estime que le fléchage des aides aux clubs est intéressant compte tenu des orientations à prendre sur la digitalisation et l'uniformisation des pratiques dans ce domaine. Il se satisfait aussi de la volonté de refondre le site Internet de la LFH qui ne donne pas pleinement satisfaction et qui doit être un outil d'amélioration et de valorisation de l'image de la LFH. Il souhaite des précisions complémentaires sur l'enveloppe de 50 000€ dédiée à ce sujet.

Vanessa KHALFA indique que plusieurs devis ont été sollicités et que l'agence qui travaille actuellement avec le club de Dijon, et qui avait initialement conçu le site de la LFH, pratique des tarifs attractifs pour un travail de qualité. Pour autant, aucun choix n'a été arrêté à date sur le prestataire. Elle précise que le site va devoir être revu en totalité puisque les statistiques et le live scoring ne fonctionnent pas dans l'architecture actuelle.

Christophe CASSAN se félicite également du fléchage budgétaire vers des actions structurantes. Il souhaite que les statistiques qui seront présentes sur le nouveau site servent également aux entraîneurs ce qui nécessite également des modalités de recueil identiques et des formations en la matière.

Vanessa KHALFA précise que la volonté est que les statistiques servent autant aux techniciens qu'en matière de communication.

Pierre PRADEAU alerte sur la nécessité en matière de RSE de se coordonner avec les clubs pour définir les types de projets qui peuvent être financés et soutenus par la LFH. L'idée de l'UCPHF est de réunir les clubs sur ce thème, tout en laissant la liberté à chacun de mener un projet pertinent pour son territoire, et d'effectuer des reporting réguliers pour les valoriser et en faire un levier de développement économique.

Nodjialem MYARO estime que la thématique RSE est avant tout une philosophie et un engagement. Elle explique que la volonté de la LFH est de coordonner une démarche RSE commune au sein de laquelle chaque club impulsera ses projets.

Pierre PRADEAU estime que la force du handball féminin par rapport à d'autres disciplines sera d'afficher un engagement collectif qui pourra permettre de trouver de nouveaux partenaires.

Thibaut DAGORNE indique que 7Master a également initié une réflexion sur la thématique RSE et souhaite qu'elle s'intègre dans le projet LFH.

Pierre PRADEAU souhaite des précisions sur les échanges marchandises évalués à 700 000€. Vanessa KHALFA indique que cette ligne a augmenté notamment pour Media 365 car elle vient régulariser une augmentation de la publicité et de la visibilité en faveur de la LFH qui n'avait pas été valorisée.

Nodjialem MYARO apporte une précision sur la ligne budgétaire consacrée aux frais de fonctionnement qui servira à couvrir ses frais de déplacement et ceux de Vanessa KHALFA ainsi que la prise en charge de réunions ou projets qui n'auraient pas été budgétisés.

Après discussions, le comité de direction valide, à la majorité (une abstention), la proposition de budget 2022.

Il devra être soumis à l'approbation de l'assemblée générale de la LFH pour proposition au trésorier de la FFHandball aux fins d'approbation par l'assemblée générale fédérale.

3. Convocation et ordre du jour de la prochaine assemblée générale

Gwenhaël SAMPER rappelle qu'un CoDir était programmé le 13 décembre et une assemblée générale le 20 décembre. Toutefois compte tenu des risques sanitaires et de la nécessité éventuelle de modifier le protocole Covid il est proposé de décaler le CoDir au 22 décembre et l'assemblée générale au 17 janvier.

Le comité de direction prend acte de la modification des dates de réunion de ces instances.

4. Commission Paritaire de la CCPHF – point suite aux deux premières réunions

Thibaut DAGORNE indique que cette commission a pour enjeu de faire vivre la CCPHF, de partager les problématiques entre les différentes parties prenantes et de négocier de nouvelles avancées. Elle s'est réunie à deux reprises. La prochaine réunion est programmée le 17 décembre et sera marquée par un temps de négociation et de partage des éléments transmis par la CNCG.

Pierre PRADEAU précise que des discussions sont en cours avec les clubs de D2F sur l'opportunité d'étendre la convention collective à ces clubs. Les procès-verbaux des réunions de la commission paritaire sont disponibles sur le site de la LFH.

5. Convention « Zone Verte »

Benoît HENRY rappelle que l'AJPH a offert des gourdes aux joueuses pour tendre vers l'arrêt de l'utilisation des bouteilles plastiques mais les joueuses se heurtent à des problématiques d'accès à des points d'eau.

Vanessa KHALFA rappelle que la LFH veut s'engager dans une démarche de « zéro plastique » pour les matchs de LBE. La fourniture de gourdes à toutes les joueuses (professionnelles et centres de formation) et staffs serait une première étape, d'autant que Butagaz dispose d'une enveloppe de 5 000€ qui pourrait permettre de financer ces gourdes.

Après discussions, les membres du comité de direction conviennent que les clubs, les joueuses et les entraîneurs sont prêts à adopter l'utilisation de gourdes plutôt que de bouteilles plastiques. Toutefois, il ressort des retours d'expérience exprimés qu'il existe de réelles difficultés pour trouver le contenant adapté, pour en assurer le nettoyage et le remplissage avec l'accès à des points d'eau adaptés. Les clubs ont également exprimé la volonté de pouvoir commercialiser ces espaces, de sorte que le financement de ces gourdes par Butagaz ne semble pas être la solution à favoriser à ce stade.

Nodjialem MYARO indique par conséquent que ce projet mérite un temps de réflexion pour examiner les possibilités offertes.

Sophie PALISSE suggère que le sujet soit traité au cours d'un séminaire plus largement consacré au RSE pour insuffler un état d'esprit général.

6. Présentation de l'opération 7Master au Mondial en Espagne

Vanesse KHALFA précise que le community manager de la LFH sera présent durant toute la durée du Mondial pour suivre les joueuses de LFH (entre 40 et 50) engagées dans cette compétition.

Christophe CASSAN explique que 7Master va organiser un voyage d'observation de la compétition, à l'instar de ce qui avait pu se faire sur d'autres compétitions par le passé, qui permettra notamment de mener des travaux autour de l'arbitrage à destination des entraîneurs des clubs de LBE, de D2F, des responsables de centres de formation et de quelques entraîneurs évoluant dans des divisions inférieures.

Thibaut DAGORNE précise que la volonté à travers ce voyage d'étude est également de faire rayonner la LFH de sorte qu'il souhaite se mettre en lien avec le community manager de la LFH.

Vanessa KHALFA confirme qu'un article sur consacré à la venue de 7Master au Mondial et que sur le prochain site Internet de la LFH une rubrique permettra de mettre en avant ce type d'initiative.

François GARCIA précise qu'Olivier BUY sera également en immersion durant toute la compétition.

7. Questions diverses

✓ Formation aux premiers secours

Gérard JUIN indique que la volonté de la LBE est de mettre en place une formation obligatoire aux premiers secours à destination des joueuses et des staffs au sein des clubs. Une réunion d'information va être organisée avec tous les médecins des clubs de LBE afin qu'ils puissent organiser cette formation au sein de leur structure respective.

Thierry WEIZMAN dit ne pas comprendre l'intérêt de former les joueuses et estime que la formation apportée à une joueuse n'est pas la même que celle dispensée à un médecin.

Gérard JUIN précise que l'objectif est qu'en cas d'incident toute personne présente puisse faire les premiers gestes nécessaires, par exemple lors d'un entraînement. L'idée n'est évidemment pas de former les médecins.

Vanessa KHALKA explique que cette formation a été perçue comme une vraie avancée dans le secteur masculin. C'est une formation courte de deux heures qui fait partie intégrante d'une démarche solidaire et d'une prise de conscience citoyenne.

Gérard JUIN indique qu'avant le lancement de cette formation ses contours seront définis avec les médecins de LBE.

Nodjialem MYARO confirme que la LFH tient à la mise en place de cette formation au sein des clubs.

✓ Calendrier 2022/2023

Pascal BOUCHET indique que la réflexion sur le calendrier de la saison 2022/2023 est lancée de sorte qu'une réunion va bientôt être programmée pour réfléchir aux différentes options envisageables.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Nodjialem MYARO remercie tous les participants et clos la réunion.

La réunion s'est terminée à 14h00.



Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH